



**DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE**  
**VILLE DE RIS-ORANGIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DÉLIBÉRATION N°2026/064**  
**Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires 2026**

**Séance du dimanche 29 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 29 mars, à 14 h 41, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du mercredi 25 mars 2026, se sont réunis au nombre de 38, à la halle Jacki Trévisan, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Madame Sonia Benameur.

Nombre de membres  
En exercice : 39  
Présents à la séance : 38  
Excusés représentés : 1  
Absents :

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Sonia Benameur, Phu Hien Nguyen, Zahira Kada, Pierre Basbagill, Magali Lourtil-Martinelli, Séverin Yapo, Stéphanie Boisseau, Christophe Fouley, Dicle Yildirim-Bakir, Thomas Merabli, Nadia Ourbia, Bilel Moumni, Céline Fourti, Etienne Combrisson, Wafae Amar, Eric Thebault, Sonia Abrunhosa, Denis Chartier, Carole Diaz, Ely Miranda, Farida Ouaret, Christian Matshiam, Lina Kissa, Waqas Zahid-Latif, Claudine Lechopier, Allan De Araujo, Hafida Khamari, Yannick Lefranc, Virginie Orus, Julien Baril, Stéphane Raffalli, Souad Medani, Serge Mercieca, Kykie Basseg, Nicolas Garcia, Magaly Lefebvre, Gilles Melin, Christine Tisserand

**Excusés représentés :**

Sophie Kelkoula à Stéphane Raffalli

**Absents :**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Hôtel de ville**

Place du Général-de-Gaulle  
91130 Ris-Orangis  
T. 01 69 02 52 52  
F. 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr

2026/

---

**Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires 2026**

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal  
du 29 mars 2026  
DÉLIBÉRATION  
N°2026/064

Finances

**LE CONSEIL,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2312-1, L 5217-10-4 et D2312-3,

**VU** le document d'orientation budgétaire transmis au Conseil municipal,

**APRÈS DELIBERATION**

**PREND ACTE** de la présentation des orientations budgétaires générales du budget 2026, telles que précisées en annexe à la présente délibération.

**ADOpte PAR 30 VOIX POUR  
ET 9 ABSTENTIONS**

(S. Raffalli pour son propre compte et celui de Sophie Kelkoula dont il détient le pouvoir, S. Medani, S. Mercieca, K. Basseg, N. Garcia, M. Lefebvre, G.Melin, C. Tisserand)

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : **01 AVR. 2026**

Publié le : **01 AVR. 2026**

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Pour expédition conforme  
Sonia Benameur  
Maire de Ris-Orangis



2026/

**ANNEXE A LA DELIBERATION N°2026/064 DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 29 MARS 2026**

**Rapport d'Orientations Budgétaires 2026**

**Sommaire**

- 1. Cadre juridique et méthodologique
- 2. Contexte économique national et loi de finances 2026
- 3. Orientations politiques et budgétaires de la commune
- 4. Analyse consolidée de la section de fonctionnement
- 5. Fiscalité, dotations et autres recettes de fonctionnement
- 6. Ressources humaines et masse salariale
- 7. Charges à caractère général, autres charges de gestion et soutien associatif
- 8. Dette, intérêts et structure financière
- 9. Autofinancement, ratios financiers et trajectoire de fonctionnement
- 10. Section d'investissement et projets structurants
- 11. Points de vigilance et conclusions générales
- 12. Annexes financières

2026/

### **1. Cadre juridique et méthodologique**

Le rapport d'orientations budgétaires est examiné dans les dix semaines précédant le vote du budget primitif. Il constitue, dans le cadre de la nomenclature M57, un temps fort de la préparation budgétaire et permet au Conseil municipal de débattre des grandes orientations de la collectivité avant l'adoption du budget de l'exercice 2026.

Au regard du renouvellement du conseil municipal et de la nouvelle majorité, il sera proposé le vote d'un budget technique afin de respecter le vote dans le délai réglementaire. Ce budget inclura les dépenses et recettes courantes ainsi que les dépenses d'investissement déjà engagées. Par la suite, un budget supplémentaire sera proposé avant la fin du mois de juin pour prendre en compte les nouvelles orientations de la majorité municipale.

Le rapport s'articule autour de deux axes, d'une part le contexte national et les incidences de la loi de finances 2026, d'autre part les orientations budgétaires de la ville en fonctionnement et en investissement.

2026/

## **2. Contexte économique national et loi de finances 2026**

### **2.1 Un environnement macro-économique encore incertain**

Le projet de loi de finances pour 2026 s'inscrit dans un contexte de forte contrainte budgétaire. L'État poursuit l'objectif de réduction du déficit public tout en évitant des mesures de nature à peser trop fortement sur les ménages. L'hypothèse de croissance retenue est voisine de 1 % en 2026, dans un environnement caractérisé par une reprise encore modérée de l'activité.

Au troisième trimestre 2025, la croissance du PIB français s'est établie à +0,5 % par rapport au trimestre précédent, après +0,3 % au deuxième trimestre. Cette amélioration reste portée principalement par les exportations et l'investissement des entreprises, alors que la consommation des ménages demeure peu dynamique.

L'inflation poursuit sa décélération. En septembre 2025, l'indice des prix à la consommation a progressé de +1,2 % sur un an et l'indice harmonisé européen de +1,1 %. Les tensions se concentrent davantage sur les services, tandis que les prix de l'énergie ont reflué. Cette accalmie reste toutefois fragile au regard des tensions géopolitiques et des risques de remontée du coût de l'énergie.

### **2.2 Incidences pour les collectivités locales**

Pour les collectivités territoriales, la loi de finances 2026 confirme un environnement de forte vigilance. Les dotations de l'État sont globalement reconduites, mais les mécanismes d'écêtement, la réduction de certains soutiens à l'investissement et la hausse des charges imposées, notamment sur les cotisations retraite, limitent les marges de manœuvre locales.

Dans ce contexte, la construction budgétaire de la commune de Ris-Orangis doit concilier trois impératifs : la continuité du service public, le maintien d'un programme d'investissement structurant et la recherche d'un équilibre financier soutenable à moyen terme.

2026/

### **3. Orientations politiques et budgétaires de la commune pour 2026**

Malgré les contraintes financières persistantes, la municipalité confirme les principales orientations du mandat. Les engagements suivants sont maintenus : un haut niveau de service public, l'absence d'augmentation des taux de fiscalité locale, le soutien aux associations et la maîtrise de l'évolution de la masse salariale.

Cette ligne directrice repose sur une gestion prudente. Elle suppose de contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement, de rechercher systématiquement les financements externes pour les projets d'investissement et de hiérarchiser les opérations au regard de leur faisabilité financière.

<b>Orientations prioritaires 2026</b>
Maintien et amélioration du service public de proximité
Stabilité des taux de fiscalité locale et maîtrise des équilibres financiers
Soutien au tissu associatif et au CCAS
Projets visant à améliorer notre cadre de vie
Maîtrise de la masse salariale

2026/

#### 4. Analyse consolidée de la section de fonctionnement

##### 4.1 Vue ensemble

Indicateurs	CA 2024	CA 2025	BP 2026	Évolution CA 2025 / BP 2026
<b>Recettes réelles de gestion</b>	41 887 300 €	41 506 584 €	41 740 377 €	0,6 %
<b>Dépenses réelles de gestion</b>	38 868 114 €	39 244 941 €	39 803 000 €	1,4 %
<b>Épargne brute de gestion</b>	3 019 186 €	2 261 643 €	1 937 377 €	-14,3 %

Les recettes réelles de gestion progresseraient de +0,6 % entre le compte administratif 2025 et le budget primitif 2026, tandis que les dépenses de gestion augmenteraient de +1,4 %. L'effet de ciseaux entre recettes et dépenses se poursuit donc, ce qui conduit à une nouvelle baisse de l'épargne brute de gestion. L'épargne brute de gestion passerait ainsi de 2 261 643 € en 2025 à 1 937 377 € au BP 2026, soit un recul de l'ordre de 14,3 %. Ce niveau réduit les marges d'autofinancement disponibles pour couvrir le remboursement du capital de la dette et pour contribuer au financement de l'investissement.

##### 4.2 Analyse des recettes réelles de gestion

Recettes réelles	CA 2024	CA 2025	BP 2026	Évol. CA 2025 / BP 2026
<b>Produits des services</b>	2 995 800 €	2 955 216 €	2 866 407 €	-3,0 %
<b>Impôts et taxes</b>	29 998 000 €	29 704 448 €	30 164 232 €	1,5 %
<b>Dotations et subventions reçues</b>	7 361 000 €	7 864 934 €	7 959 935 €	1,2 %
<b>Autres produits de gestion</b>	1 126 500 €	501 161 €	264 803 €	-47,2 %
<b>Assurance du personnel</b>	406 000 €	480 825 €	485 000 €	0,9 %
<b>Total des recettes réelles de gestion</b>	41 887 300 €	41 506 584 €	41 740 377 €	0,6 %

La fiscalité locale et les dotations demeurent les deux piliers de la section de fonctionnement. Les recettes fiscales progresseraient en 2026 sous l'effet de la revalorisation des bases et de l'évolution physique des bases, sans hausse des taux communaux. Les dotations et subventions reçues s'inscrivent en légère progression. En revanche, les autres produits de gestion reculent nettement, ce qui amoindrit la souplesse d'exécution du budget.

2026/

#### 4.3 Analyse des dépenses réelles de gestion

Dépenses réelles	CA 2024	CA 2025	BP 2026	Évol. CA 2025 / BP 2026
Charges de personnel	26 218 214 €	26 418 251 €	26 900 000 €	1,8 %
Charges à caractère général	9 300 000 €	9 681 520 €	9 810 000 €	1,3 %
Autres charges de gestion courante	2 355 000 €	2 381 797 €	2 395 000 €	0,6 %
Charges financières (intérêts dettes + trésorerie)	795 000 €	678 373 €	698 000 €	2,9 %
Autres fonds	199 900 €	85 000 €	-	-
<b>Total des dépenses de gestion</b>	<b>38 868 114 €</b>	<b>39 244 941 €</b>	<b>39 803 000 €</b>	<b>1,4 %</b>

Les dépenses restent fortement concentrées sur les charges de personnel et les charges à caractère général. À elles seules, ces deux lignes représentent plus de 92 % des dépenses réelles de gestion au BP 2026. Cette structure limite les marges d'ajustement à court terme et impose une gestion rigoureuse des effectifs, des achats, des contrats et des consommations énergétiques.

2026/

## 5. Fiscalité, dotations et autres recettes de fonctionnement

### 5.1 Fiscalité locale

Le produit de la fiscalité directe, y compris la compensation de la taxe d'habitation avec les taxes foncières, est évalué à 19,9 M€ dans le projet de ROB. La municipalité ne prévoit aucune augmentation des taux en 2026. Conformément aux engagements pris par Madame le Maire, aucune augmentation des impôts locaux ne sera votée durant ce mandat.

Nature de la taxe	Taux 2025	Taux 2022
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	18,33 %	18,33 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	39,11 %	39,11 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	112,59 %	112,59 %

La progression attendue du produit fiscal provient donc uniquement de la revalorisation des bases et de leur évolution physique. Les taxes directes représentent environ 66 % du produit des impôts et taxes et 47 % des recettes réelles de fonctionnement.

### 5.2 Péréquation et concours financiers

L'attribution de compensation versée par l'agglomération demeure figée à 6 484 926 €. Le fonds de solidarité de la région Ile-de-France est attendu à un niveau légèrement supérieur à celui de 2025, autour de 1,6 M€, dans un contexte où l'enveloppe régionale resterait stable. Le FPIC devrait se stabiliser à un niveau voisin de 2025, avec un reversement de l'ordre de 370 000 €.

S'agissant des concours de l'État, la dotation globale de fonctionnement est globalement reconduite à son niveau de 2025. La DSU, quant à elle, est estimée autour de 1,6 M€ pour la Ville. L'écêtement de la dotation forfaitaire devrait toutefois être accentué en 2026, ce qui constitue un point de vigilance.

### 5.3 Produits des services et autres recettes

Les produits du domaine et des services municipaux devraient rester proches du réalisé 2025, à environ 3 M€. Les autres recettes proviennent principalement des participations de la CAF, de l'État, de la Région et du Département.

2026/

## 6. Ressources humaines et masse salariale

### 6.1 Évolution de la masse salariale

La prévision 2026 pour les charges de personnel s'établit à 26,9 M€, en hausse de +1,8 % par rapport au compte administratif 2025. Cette progression résulte des effets structurels du glissement vieillesse technicité, des avancements, des promotions, des mesures statutaires nationales et des besoins de continuité du service public.

La commune porte une politique active de maîtrise de la masse salariale : analyse systématique des remplacements après départ, mobilité interne, mutualisation des compétences et recherche de nouvelles organisations de travail. L'objectif reste de contenir la progression de ce poste sans dégrader la qualité du service rendu.

### 6.2 Hausse des cotisations CNRACL

Le décret du 30 janvier 2025 a engagé une hausse pluriannuelle des cotisations employeur à la CNRACL. Pour l'année 2026, le taux passe de 34,65 % à 37,65 %. Cette évolution représente une charge supplémentaire importante pour la collectivité, estimée à minima entre 320 000 € et 370 000 € selon les périmètres retenus.

Année	Taux de cotisation employeur CNRACL
2025	34,65 %
2026	37,65 %
2027	40,65 %
2028	43,65 %

### 6.3 Effectifs de la collectivité

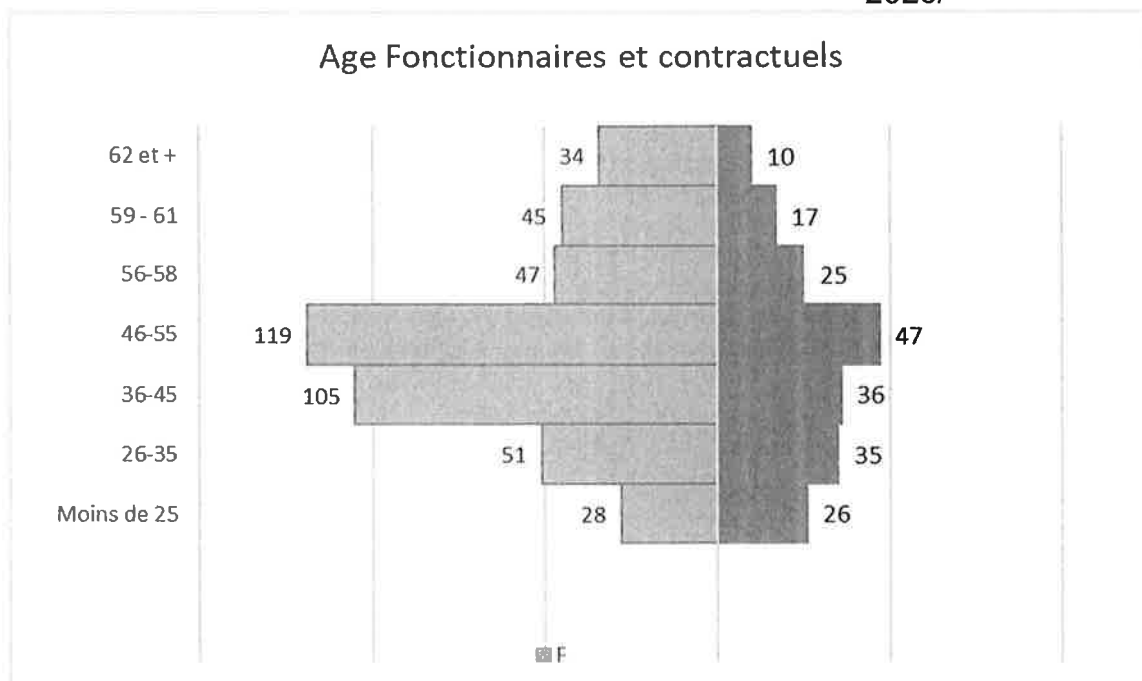
Au 1er janvier 2026, la commune compte 582 agents titulaires et contractuels sur des postes permanents, assistantes maternelles comprises. Les contrats PEC supprimés par l'État ont conduit à intégrer certains agents sous contrats de droit public.

	En 2022	En 2023	En 2024	En 2025	Au 1er janvier 2026
Catégorie A	46	51	46	48	49
Catégorie B	38	49	50	51	60
Catégorie C	490	464	466	447	456
TOTAL	574	564	562	546	565

La commune comptabilise également 109 agents contractuels sur postes permanents et 52 postes vacants, dont une partie sera pourvue au cours de l'exercice 2026. La politique de ressources humaines inclut un effort important en matière de formation, de qualité de vie au travail et de prévention de l'absentéisme.

En 2025, 14 agents sont partis à la retraite. En 2026, à date, 20 agents ont demandé un départ. La gestion des départs fait l'objet d'une analyse fine des besoins, afin d'éviter les remplacements systématiques lorsque l'organisation du service permet une adaptation.

2026/



2026/

## **7. Charges à caractère général, autres charges de gestion et soutien associatif**

Le chapitre des charges à caractère général regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement courant de la Ville : fluides, prestations de service, téléphone, affranchissements, assurances, entretien, maintenance et transports. Ce chapitre risque à nouveau d'augmenter au regard de la guerre en Iran.

En parallèle, d'autres dépenses continuent de progresser, en particulier les assurances, les licences informatiques, les maintenances et certaines prestations de service.

Les autres charges de gestion courante intègrent principalement les subventions aux associations et au CCAS. Malgré la contraction des marges financières, la Ville maintient son soutien au tissu associatif, considéré comme indispensable à la cohésion sociale, sportive et culturelle du territoire.

2026/

## 8. Dette, intérêts et structure financière

### 8.1 Structure de la dette

Au 31 janvier 2026, la dette globale de la collectivité s'élève à 30 749 931,22 €. Son taux moyen hors swap est de 2,21 %. La durée résiduelle moyenne est de 14,19 ans et la durée de vie moyenne de 7,47 ans. Le portefeuille comprend 50 lignes réparties auprès de 6 établissements prêteurs.

Type	Capital restant dû	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	15 868 050,49 €	51,60 %	1,57 %
Variable	10 929 638,44 €	35,54 %	3,08 %
Livret A	3 952 242,29 €	12,85 %	2,36 %
Ensemble des risques	30 749 931,22 €	100,00 %	2,21 %

Le choix fait par la précédente équipe municipale d'avoir recours, de façon conséquente, à des taux variables justifie une vigilance renforcée sur ce poste.

La nouvelle municipalité sera très vigilante à l'équilibre budgétaire et à l'endettement municipal en encadrant strictement le recours à ce type d'emprunt.

### 8.2 Intérêts et annuité

La charge d'intérêts inscrite au BP 2026 s'élève à 698 000 €, contre 678 373 € au CA 2025. Le poids des charges financières demeure inférieur à celui observé dans nombre de collectivités comparables, mais la part de dette à taux variable appelle une vigilance continue.

### 8.3 Profil extinction de la dette

Année	CRD début exercice	Capital amorti	Intérêts payés	Annuités totales	CRD fin exercice
2026	31 132 624,77 €	2 907 019,76 €	616 032,48 €	3 523 052,24 €	28 225 605,01 €
2027	28 225 605,01 €	2 784 094,45 €	599 348,19 €	3 383 442,64 €	25 441 510,56 €
2028	25 441 510,56 €	2 573 044,37 €	543 997,22 €	3 117 041,59 €	22 868 466,19 €
2029	22 868 466,19 €	2 335 015,84 €	511 029,65 €	2 846 045,49 €	20 533 450,35 €
2030	20 533 450,35 €	2 125 666,31 €	480 136,91 €	2 605 803,22 €	18 407 784,04 €
2031	18 407 784,04 €	1 915 031,57 €	450 108,78 €	2 365 140,35 €	16 492 752,47 €
2032	16 492 752,47 €	1 711 322,84 €	420 668,35 €	2 131 991,19 €	14 781 429,63 €

Le profil d'extinction montre une réduction régulière du capital restant dû, sous réserve de l'absence de nouveaux emprunts ou d'un endettement limité au financement des projets structurants.

2026/

## 9. Autofinancement, ratios financiers et trajectoire de fonctionnement

### 9.1 Autofinancement

L'autofinancement s'était fortement dégradé en 2023 et 2024. L'exercice 2025 devait marquer une amélioration ; toutefois, l'analyse consolidée du compte administratif 2025 et du BP 2026 en fonctionnement montre que les marges restent réduites.

Sur le périmètre des recettes et dépenses réelles de gestion, l'épargne brute de gestion ressort à 2 261 643 € au CA 2025 et à 1 937 377 € au BP 2026. Ce dernier niveau demeure inférieur au remboursement annuel du capital de la dette prévu en 2026 (2 907 019,76 €), ce qui confirme une tension sur l'épargne nette.

### 9.2 Ratios financiers DGCL

Ratio	Valeur	Lecture
<b>Recettes réelles de fonctionnement / hab. (CA 2025)</b>	1 322 €	Ressources de fonctionnement par habitant
<b>Dépenses réelles de fonctionnement / hab. (CA 2025)</b>	1 250 €	Niveau de charges par habitant
<b>Recettes réelles de fonctionnement / hab. (BP 2026)</b>	1 329 €	Projection 2026
<b>Dépenses réelles de fonctionnement / hab. (BP 2026)</b>	1 268 €	Projection 2026
<b>Encours de dette / hab.</b>	979 €	Endettement ramené à la population
<b>Taux d'épargne brute 2026</b>	4,6 %	Niveau de marge dégagée par le fonctionnement
<b>Capacité de désendettement 2026</b>	15,9 ans	Encours de dette / épargne brute 2026

La baisse de l'épargne brute dégrade mécaniquement le ratio de capacité de désendettement lorsqu'il est calculé sur le BP 2026. Cela appelle à une forte vigilance sur la reconstitution de marges de fonctionnement.

### 9.3 Lecture de la trajectoire

La trajectoire financière 2024 - 2026 montre une progression modérée des recettes et une hausse continue des dépenses contraintes. À défaut de mesures correctrices ou d'amélioration plus nette des recettes, la capacité d'autofinancement pourrait rester insuffisante pour porter durablement un programme d'investissement élevé sans recours accru à des financements externes. Dans le cadre du programme d'investissements porté par la nouvelle équipe municipale, une politique de restauration de cette capacité d'autofinancement sera un point d'action prioritaire afin de reconstituer la capacité d'action de notre commune.

2026/

## 10. Section d'investissement et projets structurants

Contrairement à la section de fonctionnement, la section d'investissement porte les projets de moyen et long terme de la Ville. Pour 2026, les orientations budgétaires d'investissement sont impactées par la baisse de l'autofinancement, mais la commune entend compenser cette contrainte par la recherche de subventions, de fonds de concours et d'autres ressources externes.

### 10.1 Ressources d'investissement attendues

Le soutien à l'investissement local demeure plus contraint qu'auparavant. Le Fonds vert voit son enveloppe diminuer, même si le repli est finalement moins prononcé que ce qui avait été initialement envisagé. La commune continue néanmoins de mobiliser ce levier, notamment pour la rénovation des écoles et la transition énergétique.

<b>Principales ressources d'investissement 2026</b>	<b>Montant ou statut</b>
<b>FCTVA</b>	710 000 €
<b>Taxe d'aménagement</b>	250 000 €
<b>Amendes de police</b>	200 000 €
<b>Autofinancement estimé</b>	2,2 M€
<b>Produit des cessions d'immobilisations</b>	1,4 M€
<b>Subvention État - renaturation de l'axe Seine</b>	1,0 M€
<b>Fonds de concours GPS</b>	5,5 M€
<b>Contrat de territoires - Département</b>	516 000 €
<b>Subvention régionale VIF</b>	En attente de notification
<b>Ligne d'emprunt</b>	À calibrer au regard de l'encours global

2026/

## 11. Points de vigilance et conclusion générale

### 11.1 Points de vigilance

- La baisse de l'épargne brute réduit la capacité de la section de fonctionnement à financer simultanément le remboursement du capital de la dette et une part significative de l'investissement.
- La hausse des cotisations employeur à la CNRACL pèse durablement sur la masse salariale et réduit les marges de redéploiement.
- La stabilisation des recettes fiscales sans hausse de taux constitue un choix politique fort, mais elle impose une maîtrise rigoureuse des charges.
- La stratégie d'investissement repose sur un niveau élevé de subventions et de financements externes qui devront être sécurisés et étendus opération par opération.
- Le choix fait par la précédente équipe municipale d'avoir recours, de façon conséquente, à des taux variables justifie une gestion active continue et une veille sur les conditions de financement.

### 11.2 Conclusion générale

Le budget 2026 est construit sur une ligne claire : préserver le service public, ne pas augmenter la pression fiscale, maintenir le soutien au tissu associatif et poursuivre les projets structurants de la ville. Cette stratégie est cohérente avec les engagements municipaux, mais elle s'inscrit dans un contexte budgétaire exigeant qui appelle une vigilance renforcée.

Le présent ROB témoigne de nombreux points de fragilité budgétaire : part de l'endettement à taux variable, épargne brute réduite, fortes rigidités de fonctionnement.

La nouvelle équipe municipale portera un programme d'investissements et de développement économique en respectant les équilibres budgétaires et en améliorant la situation financière de notre commune.

Ces constats justifient donc qu'une nouvelle trajectoire financière soit engagée dès 2026. La nouvelle municipalité assumera les arbitrages nécessaires pour restaurer l'épargne, sécuriser la dette et concentrer l'investissement sur les projets les plus utiles aux Rissois, sans augmenter les taux de fiscalité locale.

2026/

## 12. Annexes financières

### 12.1 Tableau détaillé des recettes réelles de gestion

Recettes réelles	CA 2024	CA 2025	BP 2026	Évolution
Produits des services	2 995 800 €	2 955 216 €	2 866 407 €	-3,0 %
Impôts et taxes	29 998 000 €	29 704 448 €	30 164 232 €	1,5 %
Dotations et subventions reçues	7 361 000 €	7 864 934 €	7 959 935 €	1,2 %
Autres produits de gestion	1 126 500 €	501 161 €	264 803 €	-47,2 %
Assurance du personnel	406 000 €	480 825 €	485 000 €	0,9 %
<b>Total des recettes réelles de gestion</b>	<b>41 887 300 €</b>	<b>41 506 584 €</b>	<b>41 740 377 €</b>	<b>0,6 %</b>

### 12.2 Tableau détaillé des dépenses réelles de gestion

Dépenses réelles	CA 2024	CA 2025	BP 2026	Évolution
Charges de personnel	26 218 214 €	26 418 251 €	26 900 000 €	1,8 %
Charges à caractère général	9 300 000 €	9 681 520 €	9 810 000 €	1,3 %
Autres charges de gestion courante	2 355 000 €	2 381 797 €	2 395 000 €	0,6 %
Charges financières (intérêts dettes + trésorerie)	795 000 €	678 373 €	698 000 €	2,9 %
Autres fonds	199 900 €	85 000 €	-	-
<b>Total des dépenses de gestion</b>	<b>38 868 114 €</b>	<b>39 244 941 €</b>	<b>39 803 000 €</b>	<b>1,4 %</b>

### 12.3 Tableau des effectifs

	2022	2023	2024	2025	01/01/2026
Catégorie A	46	51	46	48	49
Catégorie B	38	49	50	51	60
Catégorie C	490	464	466	447	456
TOTAL	574	564	562	546	565

### 12.4 Taux d'imposition

Nature de la taxe	Taux 2025	Taux 2022
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	18,33 %	18,33 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	39,11 %	39,11 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	112,59 %	112,59 %

### 12.5 Répartition de la dette par type de taux

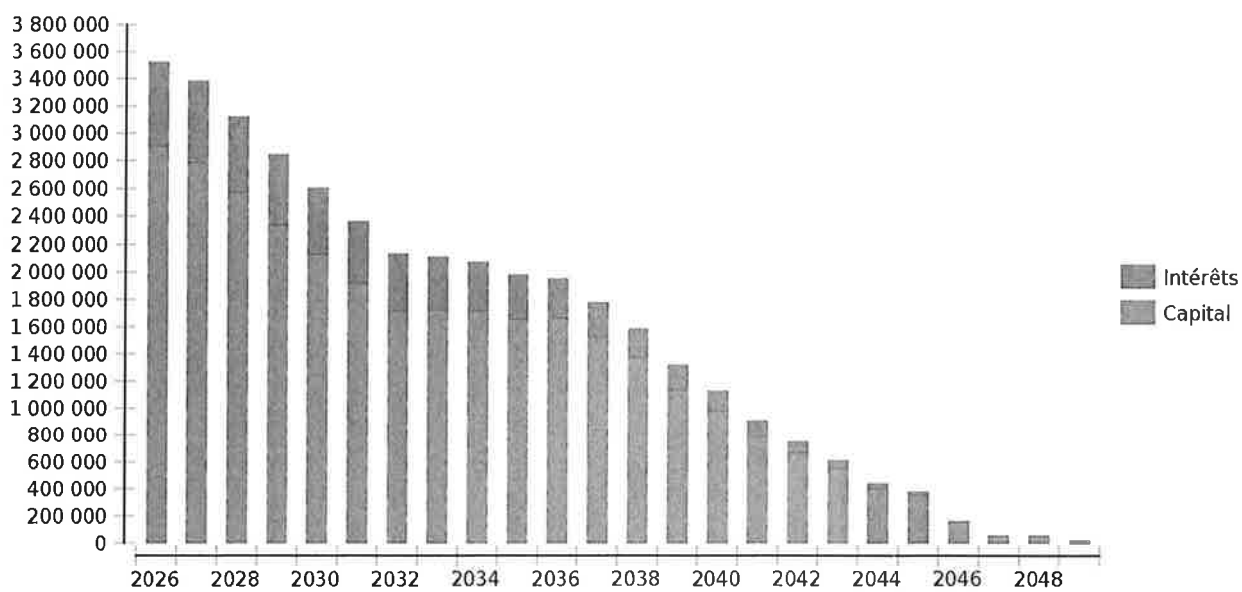
Type	Capital restant dû	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	15 868 050,49 €	51,60 %	1,57 %
Variable	10 929 638,44 €	35,54 %	3,08 %
Livret A	3 952 242,29 €	12,85 %	2,36 %
Ensemble des risques	30 749 931,22 €	100,00 %	2,21 %

2026/

12.6 Profil d'extinction de la dette

Année	CRD début	Capital amorti	Intérêts	Annuités	CRD fin
2026	31 132 624,77 €	2 907 019,76 €	616 032,48 €	3 523 052,24 €	28 225 605,01 €
2027	28 225 605,01 €	2 784 094,45 €	599 348,19 €	3 383 442,64 €	25 441 510,56 €
2028	25 441 510,56 €	2 573 044,37 €	543 997,22 €	3 117 041,59 €	22 868 466,19 €
2029	22 868 466,19 €	2 335 015,84 €	511 029,65 €	2 846 045,49 €	20 533 450,35 €
2030	20 533 450,35 €	2 125 666,31 €	480 136,91 €	2 605 803,22 €	18 407 784,04 €
2031	18 407 784,04 €	1 915 031,57 €	450 108,78 €	2 365 140,35 €	16 492 752,47 €
2032	16 492 752,47 €	1 711 322,84 €	420 668,35 €	2 131 991,19 €	14 781 429,63 €

Flux de remboursement



Dettes par prêteur

